

# [APPEL A PARTICIPATION]

## LA FÊTE DE LA SCIENCE

### DU 1er AU 12 OCTOBRE 2020



## Coordination départementale dans les Alpes-Maritimes :

## Université Côte d'Azur

Cellule de culture scientifique : [fetedelascience@univ-cotedazur.fr](mailto:fetedelascience@univ-cotedazur.fr) -

Tél : 04 89 15 10 83

## QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 29 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

## METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION DANS LES ALPES-MARITIMES

La Fête de la Science se déroule cette année du 2 au 12 octobre 2020 en France et du 1<sup>er</sup> au 12 octobre 2020 dans les Alpes-Maritimes.

**Tout le monde peut participer** pour diffuser les sciences, savoirs et innovations ! **C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !**

**Vous souhaitez inscrire votre projet et participer à l'événement ?**

**Vous avez jusqu'au 30 mai pour le faire !**

**Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté**

### En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- ✓ proposer une action unique
- ✓ proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (opération phare<sup>1</sup>)
- ✓ organiser et/ou participer à un parcours scientifique<sup>2</sup>
- ✓ mettre en place et/ou s'associer à un Village des Sciences<sup>3</sup>

Si vous souhaitez participer à un Village des Sciences, vous êtes invités à prendre contact directement avec l'organisateur du village.

En 2020, plusieurs **Villages des Sciences** seront organisés dans les Alpes-Maritimes :

#### – **Antibes Juan-les-Pins**

**Le Village des Sciences et de l'Innovation** est organisé par la CASA au palais des congrès les samedi 10 et dimanche 11 octobre (GP). Contact : **Amandine Patroni** : a.patroni@agglo-casa.fr, 06 86 28 21 97

#### – **Mouans Sartoux**

**Le Village des Sciences de Mouans Sartoux** est organisé par la Mairie du mercredi 7 au dimanche 11 octobre (scolaires et grand public). Contact : **Valérie Doya** : valerie.doya@unice.fr, 04 89 15 28 40

---

1 Opération phare : événement pouvant être réalisé en partenariat, recouvrant au moins 5 actions sur plus d'une demi-journée.

2 Parcours scientifique : événement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

3 Village des sciences : événement grand public mobilisant sur un site unique au moins 15 stands

### – Nice

**Le Festival des sciences de Nice** Côte d'Azur est organisé par Université Côte d'Azur, en partenariat avec la Ville de Nice, dans les Jardins Albert 1<sup>er</sup> les samedi 3 et dimanche 4 octobre (GP) et lundi 5 octobre (à confirmer pour les scolaires). Contact : **Laure Tariel** : festivaldessciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 1510 84

### – Sophia-Antipolis

**Le Village des Agrosiences à INRAE** qui ouvre ses portes le jeudi 1er octobre (scolaires). Contact : **Véronique Oiknine**, veronique.oiknine@inrae.fr, 04 92 38 65 45

**Des portes ouvertes** seront organisées le dimanche 4 octobre (GP) par les trois institutions de recherche : INRAE, Inria et MINES ParisTech

INRAE : Contact : **Véronique Oiknine**, veronique.oiknine@inrae.fr, 04 92 38 65 45

Inria Sophia Antipolis Méditerranée. Contact : **Valérie François**, valerie.francois@inria.fr 04 92 38 77 77

MINES ParisTech. Contact : **Sandrine Selosse**, sandrine.selosse@mines-paristech.fr 04 93 67 89 17

### – Sospel

**La Fête de la Science à Sospel** est organisée par Jérôme Gattini professeur de SVT au collège Jean Médecin de Sospel le samedi 10 octobre. Contact : **Jérôme Gattini**, jerome.gattini@sfr.fr, 06 71 59 01 68

### – Vallée de la Vésubie

**Le village des sciences de la Vallée de la Vésubie** est organisé par l'association Les Apprentis Pas Sages du 2 au 12 octobre. Contact : **Samantha Ricci**, apprentispassages@gmail.com, 06 52 25 17 66

### – Villefranche-sur-mer

**Le village des sciences marines** est organisé par l'IMEV le vendredi 9 octobre (scolaires) et les samedi 10 et dimanche 11 octobre (GP). Contact : **Carolyn Scheurle**, carolyn.scheurle@obs-vlfr.fr, 04 93 76 39 20

### – Villeneuve-Loubet

**Le Village des Sciences de Villeneuve-Loubet** est organisé par la Mairie le vendredi 2 octobre (scolaires) et le samedi 3 octobre (GP). Contact : **Serge Jover**, serge.jover@wanadoo.fr, 06 86 85 35 21

## SUR QUELLE THEMATIQUE ?

A un an des « 30 ans de la Fête de la Science en 2021 », l'édition 2020 au niveau national pointera la question :

### « Quelle relation entre l'Homme et la Nature ? »

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale. Cette orientation nationale fait echo à des temps forts de l'actualité scientifique prévus cette année :

- L'ONU a proclamé l'année 2020 comme « Année internationale de la santé des végétaux »

- La France accueillera le Congrès de l'Union internationale pour la préservation de la Nature (IUCN 2020), le plus grand événement de conservation de la nature au monde, au Parc Chanot à Marseille, du 11 au 19 juin 2020
- L'année 2020 est également celle où l'Accord de Paris sur le changement climatique entrera officiellement en vigueur

Des thématiques transversales sont également mises en avant afin de permettre d'éditorialiser la programmation et de valoriser les actions en matière de communication :

- ✓ **Sciences et changement climatique**
- ✓ **iNova'Science** - Culture technique, industrielle et innovation
- ✓ **Science au féminin** - Egalité femmes / hommes

*N.B. : Ces thématiques ne sont cependant pas exclusives ni obligatoires et peuvent susciter divers angles d'approche (artistique, historique, technique, ...).*

### POUR QUELS OBJECTIFS ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser** les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure

## COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

### INSCRIPTION

**NOUVEAU** : Pour l'édition 2020, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le **site national de la Fête de la Science** :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

Un guide d'utilisation vous sera envoyé par la coordination départementale et l'équipe est à votre disposition pour toute information complémentaire concernant les inscriptions.

A savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir **le plus précisément possible** la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

**Attention, la date limite pour l'inscription des projets est le 30 mai 2020.**

**Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté.**

## **OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »**

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le **22 juin 2020**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

### ✓ **Le respect du CALENDRIER**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit du **2 au 12 octobre 2020**.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication ainsi qu'en aval de la manifestation, une évaluation de l'opération qui contribuera au bilan de la Fête de la Science (les modalités de cette évaluation vous seront fournies en amont de l'événement par votre coordination).

### ✓ **Le principe de GRATUITE**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

### ✓ **Le principe de CAUTION SCIENTIFIQUE**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

### ✓ **Le principe d'ORIGINALITÉ**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

**Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.**

## **UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais**

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie

Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet. A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer la totalité de la manifestation, ou de verser une subvention.

**Si vous souhaitez demander ce soutien financier = remboursements de frais**, merci de contacter votre coordination départementale en envoyant un email à l'adresse [fetedelascience@univ-cotedazur.fr](mailto:fetedelascience@univ-cotedazur.fr), le dossier à compléter vous sera envoyé.

## COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementale).

### AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL

La coordination régionale s'occupe des relations presse et de la diffusion de la communication régionale, elle fait le lien entre les coordinations départementales et le national.

- ✓ Le site national : [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr) se fera le relais de votre projet Fête de la Science
- ✓ Des réseaux sociaux assureront une communication plus ponctuelle, en amont et pendant l'événement<sup>4</sup> :
  - Page Facebook national : [www.facebook.com/fetedelascience](http://www.facebook.com/fetedelascience)
  - Compte Twitter national : <http://twitter.com/FeteScience>
  - Page Facebook régional : [www.facebook.com/fetedelasciencePACA](http://www.facebook.com/fetedelasciencePACA)
  - Compte Twitter régional : [https://twitter.com/fds\\_paca](https://twitter.com/fds_paca)
  - Site Echosciences : <https://www.echosciences-paca.fr/>

### AU NIVEAU DEPARTEMENTAL pour les Alpes-Maritimes

La coordination départementale des Alpes-Maritimes prend en charge les relations presse, les éventuels partenariats de communication et l'organisation de la diffusion des programmes et supports à l'échelle départementale.

Dans les Alpes-Maritimes, le relais de la programmation se fait via :

- Le site internet départemental : [fetedelascience06.fr](http://fetedelascience06.fr)
- La page Facebook : [@FeteScience06](https://www.facebook.com/FeteScience06)
- Le compte Twitter : [@FeteScience06](https://twitter.com/FeteScience06)

---

<sup>4</sup> En tant que porteur de projet Fête de la Science, vous pouvez également contribuer en ajoutant à vos publications **#FDS2020** et **#FDSPACA** afin que celles-ci puissent être relayées par ces comptes.

## AU NIVEAU LOCAL

La communication locale autour des actions est **à la charge des différents porteurs de projet**. Vous êtes donc invités à assurer également la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.

## LE KIT DE COMMUNICATION

Pour cela, un kit de communication comprenant logos, charte graphique, visuels, bannière web, ... vous sera mis à disposition et accessible en ligne. Des supports de communication papier vous seront également fournis début septembre.

Si vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devrez obligatoirement situer le projet dans la Fête de la Science (par conséquent respecter la charte graphique) et mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui vous sont fournis : celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, de la Délégation de la Recherche et de la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du réseau Culture Science Provence-Alpes-Côte d'Azur). De plus, tous les supports produits devront, **avant diffusion ou impression**, être validés au préalable par **la coordination départementale**.

## CALENDRIER 2020

### LES DATES CLES

- ✓ **30 mai** : Date limite de soumission des projets (*aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date*)
- ✓ **22 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis
- ✓ **Début septembre** : Mise à disposition des outils de communication
- ✓ **1er au 12 octobre** : Fête de la Science
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

### LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

- ✓ **30 mai** : Date limite de réception des demandes de remboursement de frais
- ✓ **22 juin** : Commission d'attribution des remboursements de frais
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais